

Bulletin d'adhésion Partenaire 2020

Année 2020/ Cotisation Annuelle

Le pavillon assure à ses partenaires la participation à un événement par an s'inscrivant dans les cadres suivants:

« Soirée thématique » dans l'objectif d'améliorer les échanges, les prestations permettront, vidéo-projection, affichage, stand de documentation.

« Soirées-club » ou mini-salons qui permettront des échanges transversaux partenaires-architectes, avec stand, projection et présentation des produits et nouveautés de la société adhérente.

« Free-time » soirées culturelles, exposition, visite ou ballade architecturale où des stands de présentation de la société adhérente peuvent être installés, avec mise à disposition des documentations, et information.

Mise à disposition de la société la salle du pavillon en fonction du calendrier des manifestations.

Je soussigné(e).....

Représentant la société

Située à.....

Domaine d'activité

Proposition de thème coup de cœur

.....

Désire être partenaire de l'association PAVILLON DE L'ARCHITECTURE.

Ci-joint un chèque de **1300 Euros** libellé à l'ordre du « Pavillon de l'Architecture » représentant ma cotisation pour l'année 2020

Fait à

, le

Signature